



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-9418>

Département(s) de publication : **17, 33, 44, 79**

Annonce n° **26-9418**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ILE DE RE

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 24170045900043

**Ville :** Saint-Martin-de-Ré

**Code postal :** 17410

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 17, 33, 44, 79

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2026\\_zUZuAfNqOr](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_zUZuAfNqOr)

**Identifiant interne de la consultation :** 2025\_107\_MP

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Service de la Commande publique de la CDC de l'île de Ré

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Se référer au Règlement de consultation.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Se référer au Règlement de consultation.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Se référer au Règlement de consultation.

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 26/02/2026 à 11:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui  
**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Marché SIG d'acquisition et d'exploitation de données d'imagerie sur l'île de Ré dans le cadre du suivi de la défense des côtes.

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 79961200

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Le présent marché, régi par le présent Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), a pour objet : - une prise de vue annuelle du trait de côte hors port et falaise ; celle-ci sera orthorectifiée puis fournie au format SIG ; - des prises de vue aérienne des ouvrages de défenses des côtes de l'Île de Ré de façon annuelle, celles-ci seront orthorectifiées puis fournies au format SIG ; - des prises de vues aérienne des ouvrages ou du littoral à la suite d'évènements majeurs (tempêtes, grandes marées) ; - des prises de vues 360 des ouvrages PAPI, géolocalisées, modélisées 3D et exploitables dans un logiciel 3D dans le logiciel ArcGisOnline utilisé par la Communauté de communes de l'Île de Ré.

**Lieu principal d'exécution du marché :** Charente-Maritime

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires, les candidats devront transmettre leur demande au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres, soit le 16 février 2026 à 11h00 par l'intermédiaire du profil acheteur achatpublic.com. Les candidats disposent des voies de recours suivantes auprès du tribunal administratif de Poitiers : Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 27/01/2026